

Quelques notes concernant l'engagement dans le collectif logement des Monts d'Arrée

Remarques : ces notes ont une intention double : d'une part, proposer à la discussion quelques commentaires concernant les modes de fonctionnement observés dans cette mobilisation. D'autre part, assumer un point de vue partiel et partial en participant à ce processus. Il ne s'agit donc pas d'une condamnation ou d'une approbation mais d'une tentative de compréhension en rappelant où on se situe. Ces notes n'ont pas en soi une utilité immédiate car elles ne prétendent pas proposer une meilleure manière de faire ; juste suggérer les conséquences probables de ces techniques organisationnelles afin que ces conséquences probables soient saisies de façon explicite et partagées par toutes et tous.

Cas personnel et généralisation : un exemple de « magie » sociale

La mobilisation a été initiée pour répondre collectivement à une menace de la gendarmerie et de la justice concernant un habitat considéré comme illégal. On notera en préambule que c'est une réaction « dans l'urgence », avec toutes ses implications, et non une anticipation : peut-être un jour ce collectif logement déjà constitué attendra sans crainte et sereinement l'offensive de l'adversaire avec une longueur d'avance ? Et pourquoi pas prendre l'initiative de poser des actes dès maintenant ?

Les personnes qui se sont mises en avant dès le début et au cours des réunions et actions sont, apparemment, assez proches du cas particulier. Les processus dominants dans les mouvements de mobilisation collective¹ doivent, pour tenter de produire des effets sur la réalité, **convertir, transmuter un cas particulier en cas général.**

Cela nécessite, d'une part, une mise en paroles, en actes et en scène qui transforme les individu-es directement concerné-es en représentant-es d'une cause collective. D'autre part, cette représentation requiert des spectatrices et des spectateurs, dont on pourra par la suite demander la participation style *théâtre forum* pour les transformer en *spectatrices* et *spectateurs*. Ces personnes sont engagé-es alors dans un processus qui les porte à identifier leur situation particulière à cette cause commune, avec toutes les méprises et les mésusages que cette « unité dans la diversité » peut receler. En bref : des personnes à l'initiative et des techniques de recrutement et de fidélisation pour la cause.

C'est ici que l'ingénierie sociale de l'animation des réunions trouvent à s'employer. Techniques de l'éduc' pop', de la *community organising*², ou des fonctionnements horizontaux, transversaux sans oublier les verticaux..., outils numériques divers (liste de diffusion, pad, groupe signal, recherches et contacts internet) : la gamme des apparences est très étoffée même si la nécessité de l'efficacité tend à reproduire par moments des formes ressemblantes à celles dominantes dans les autres situations : l'entreprise et l'administration, les associations, les relations interpersonnelles. Les rassemblements, les récits, les prises de paroles sont les moyens multiples rendant possible cette « magie » sociale. Ce que la psychologie sociale appelle *l'illusion groupale*, qui est un exemple d'illusion nécessaire. C'est une forme implicite et

1 On parle ici de l'aspect collectif de la mobilisation. Le cours de celle-ci passe aussi par des formes qui imposent une individualisation, au cas par cas, des situations : parcours judiciaire, négociation avec des élu-es, caisse de solidarité, prise en compte de la jurisprudence.

2 Par exemple : <http://www.education-populaire.fr/community-organizing-ce-que-cest-ou-pas/>

« spontanée » de thérapie de groupe pour forger un « commun », voire une « communauté ». Faire passer de l'indifférence et du doute à la croyance.

L'illusion groupale

L'illusion groupale est un état psychique collectif que les membres du groupe formulent ainsi : « *nous sommes bien ensemble, nous constituons un bon groupe* ». L'illusion groupale survient au second temps de l'évolution d'un groupe, après une première phase généralement dominée par l'angoisse persécutive. D'où le sentiment réactionnel d'euphorie d'être délivré de cette angoisse. L'illusion groupale cimenter alors l'unité du groupe, ce qui est une source de jubilation supplémentaire pour les membres.

Ces personnes *premières*, initiatrices de la mobilisation, endossent des fonctions, des rôles où leur situation initiale est comme recouverte par une apparence qui les font se transformer, à leurs propres yeux comme aux yeux des participant-es, en acteurs et actrices de premier plan. C'est en réitérant comme une litanie l'affirmation du caractère collectif et solidaire de la mobilisation que peut se transmuer l'interpersonnel en social. Se dessine alors progressivement **des attentes implicites vis à vis de ces personnes « plus égales que les autres »** : prendre de la place dans un processus social se fait au détriment des autres protagonistes. Ce qui se vit et s'observe dans l'espace exprime des différences sociales (voir le paragraphe : **Détermination spatiale et détermination sociale**).

Les premier-es de cordée...

On peut observer les conséquences multiples de l'action initiale de quelques un-es. Il persiste un temps comme une forme de politesse, ou plutôt de préséance implicite, manifestée de la part des autres personnes qui rejoignent la mobilisation, sans avoir cet avantage d'en avoir été à l'origine. On parle ici d'accumulation primitive de capital symbolique, ou de statut social acquis et des caractéristiques sociales qui rendent possible ou impossible ces diverses fonctions et rôles.

Par exemple, l'animation des réunions, la place dans les rassemblements, les présentations du collectif aux médias, l'initiative pour proposer des relances : propositions de textes, de pétitions, de nouvelles dates de rencontre restent, avec le consentement tacite des autres, le privilège des personnes de référence. Les têtes et les bras.

Et à un stade initial de la mobilisation, quand l'organigramme de fonctionnement est flou, ce sont souvent les premier-es de cordée qui font part de leurs difficultés à motiver les autres personnes et se dépeignent souvent comme les premier-es de corvée : s'inscrire dans les commissions, faire des recherches documentaires, prendre des contacts avec d'autres collectifs, etc. « *Nous, on bosse !* » La valeur travail constitue également un marqueur puissant dans la structuration de ces collectifs, en interne comme vis à vis des interlocuteurs et interlocutrices : faire vivre le territoire, c'est-à-dire produire et vendre des marchandises sur le marché local... capitaliste !

C'est une indication que le stade « artisanal » et amateur de la mobilisation n'a pas encore atteint un stade « industriel » et professionnel où apparaissent les phénomènes de bureaucratisation, d'appropriation et de confiscation des luttes. La division du travail politique n'est pas encore stabilisée et intégrée.

De la même manière que le contenu de la mobilisation effectue un saut entre le personnel (l'intérêt particulier) et le social (la « cause »), certaines personnes se voient et sont vues en fonction d'une place occupée dans **la division du travail politique**. Les premiers moments sont ici fondamentaux car ils dessinent un organigramme de relations dissymétriques, hiérarchisées et potentiellement conflictuelles. Un dégradé mouvant d'importance et d'autorité font se côtoyer des « personnes référentes », des intermédiaires assurant des rôles de médiation et « du monde » nécessaire pour faire exister « à plein » les événements publics. Agissant en retour, c'est la participation aux événements publics et collectifs qui produit cette existence sociale : « on » se montre en nombre, ce qui peut enclencher un processus de prise de confiance et de conscience dans la réalité du collectif. Et il semble aller de soi que le statut et l'importance soient inversement proportionnelles à l'effectif des personnes aux différents niveaux de cette organisation du travail politique : quelques leaders, un ou deux cercles concentriques et les « masses de manœuvre » (selon un terme de l'ancilangue...).

Le pouvoir de nommer nomme le pouvoir

Sous ce sous-titre pompeux, une petite interrogation sur l'expérience en direct de la création et de l'existence du *collectif logement Monts d'Arrée*. Cette existence sociale, ce saut du particulier au général... (vous savez l'intérêt général, ce fameux général qui a perdu toutes ses batailles !) passe par ce pouvoir de nomination. Même s'il ne provient pas (encore ?) d'une autorité légitime ou reconnue, cette étape matériel et symbolique (sur le papier ou l'écran et dans les têtes) est indispensable à la vie de cette entité à la fois abstraite (sans réalité matérielle) et pourtant produisant des effets réels. Vie interne faite des relations et des productions de ses participant-es. Vie externe : c'est « le collectif » qui réserve une salle, qui prend rendez-vous avec une élue, qui déclare que..., etc.

On notera que dans les étapes initiales, cette affirmation de l'existence du collectif est un peu éludée. La commission « communication interne » (qui ne contient aucun membre, à ce jour...) a comme tâche, entre autres, de trouver un nom au collectif. Mais c'est le nom figurant sur la liste de diffusion qui s'impose, « naturellement ». De même, l'invitation au rassemblement du 11 novembre 2024 devant la gendarmerie devait se faire discrètement, sans utiliser la liste créée le 9 octobre, ce qui n'a pas empêché le rendez-vous d'être diffusé sur des réseaux sociaux et des listes de diffusion...

C'est dans cette phase également que la personnalisation des fonctions principales trouble l'existence, apparemment autonome, de l'entité, notamment dans la vie en interne : le collectif, c'est untels et unetelles : les autres participant-es sont anonymisé-es.

Gageons que sa stabilisation et son existence passera par une forme d'officialisation : un nom revendiqué et stabilisé, en concurrence et en connivence avec d'autres labels, d'autres logos. Peut-être ce processus débouchera sur une forme légale associative. Pour la « communication » avec l'extérieur (médias, élu-es, « citoyen-nes »), pour les moyens matériels (demande de subventions, fond de dotation pour l'achat de terre...), comme pour la vie interne afin de croire et de faire croire en l'existence réelle d'une entité imaginaire : un fétiche.

« Magie » du social... !

Détermination spatiale et détermination sociale

Cette mobilisation se déroule sous l'enseigne du territoire « les Monts d'Arrée ». De nombreuses interventions (discussions en réunions et sur la liste, propos lors d'événements publics) intègrent les déterminations géographiques : favoriser l'installation de jeunes, lutter contre l'érosion et le vieillissement de la population du territoire, rendre possible l'accueil inconditionnel sur zone.

Ce sont ces références spatiales qui semblent servir de grille de lecture de la problématique du logement, les appartenances à des groupes sociaux n'intervenant que dans un second temps. Par exemple sur la pétition proposée à une discussion (discussion qui n'aura finalement pas lieu à la connaissance du claviste...) : « *permettre l'accès à un habitat économe, digne et écologique à une population paupérisée* ». Mais dans la vie quotidienne du territoire, on peut croiser un « voisin » dans la rue, qui est le propriétaire du logement qu'on loue. On rencontre sa « voisine » au supermarché, qui est la patronne de la boîte dans laquelle on est intérimaire, etc. On ne fait pas partie de la « *population paupérisée* » par essence mais parce qu'on est dominée dans des rapports de production par des paupérisatrices et des paupérisateurs (en ancilangue : des bourgeoises et des bourgeois). L'exploitation du travail et l'appropriation par dépossession (logement loué, consommation, fiscalité indirecte) sont diluées dans les rapports *spatiaux*.

De même, les premières formulations de demande envers les détenteurs et détentrices du pouvoir local (à travers un groupe de travail et un cahier des charges en élaboration) s'expriment à travers des références au « territoire ».

Anticipant le possible, le cadre en discussion s'appuie sur une forme d'« utopie concrète » : la référence à un territoire d'expérimentation. Cette initiative peut s'appuyer pragmatiquement sur un « *droit à l'expérimentation* » locale reconnu aux diverses collectivités territoriales qui leur permet « *à titre expérimental et pour un objet et une durée limités, de déroger aux dispositions législatives et réglementaires qui régissent leurs compétences.* » En bonus, il y a même un droit de pétition reconnu à cet échelon administratif : voilà de quoi renforcer la croyance dans les bienfaits de la démocratie bourgeoise...

A ce propos, la possibilité locale d'instaurer des « pastilles STECAL (secteurs de taille et de capacité d'accueil limités) » par les élu-es pour des constructions hors activité agricole ou sylvicole sur des parcelles Agricoles ou Naturelles, a été redéfinie pour rendre exceptionnelles ces dérogations aux règles d'urbanisme afin de lutter « *contre l'étalement urbain et la préservation des paysages et de la biodiversité* ». La préfecture a désormais un droit d'intervention dans ces procédures. Voilà un bel exemple d'écologisation de la question sociale du côté du gouvernement qui donne la réplique à des contestations empruntant les mêmes retraductions.

L'écologisation (le climat, la biodiversité, l'eau comme « bien commun »...) **est une forme de spatialisation du social. Elle retraduit les antagonismes de classes en luttes de places sur le territoire** : qui a la légitimité pour s'accaparer l'espace pour ses intérêts spécifiques retraduits en intérêts communs ? On a, aujourd'hui, la morale (écologique) de ses intérêts (matériels et symboliques).

Les *pastilles* STECAL sont jetées dans le débat pour servir de *rustines* aux problèmes du logement, qui relèvent en fait des inégalités *sociales* en matières de patrimoine et de revenus.

Et le cadre ainsi tracé de propositions fixe l'attention sur l'espace : propriété ou accord du propriétaire de la parcelle ; densité d'habitant-es ; zone Natura 2000, obligation de payer les impôts (ordures ménagères et taxe foncière) ; gestion des déchets (eaux grises, toilettes...), etc. La dimension temporelle est aussi en partie présente par la réversibilité de l'habitat. Une forme d'acceptabilité de la précarité.

Mais ces propositions éludent les déterminations sociales. Mentionner la « *nécessité impérieuse* » (déjà utilisable, dans les cas les plus présentables et respectables, en justice, sous la dénomination de « *l'état de nécessité*³ ») ressort de l'exceptionnel, voire de l'expérimentation sociale dont certaines collectivités locales sont friandes. Un débat s'organise au sein du collectif logement Monts d'Arrée sur la place possible de « *l'accueil inconditionnel* ». Ce sera certainement l'occasion de belles controverses qui seront vite oubliées quand il sera temps de passer « à table ! », c'est-à-dire à la table des négociations pour obtenir, *quand même...*, quelque chose !



Cette affiche est un peu schématique, la négociation peut servir à celles et ceux qui, étant proches des règles du jeu, peuvent en tirer parti (invisible...) au détriments des autres. Voir le paragraphe suivant :

Un exemple au hasard... l'habitat illégal sur l'ex-ZAD de Notre Dame des landes

Pour tester la pertinence de l'analyse de ces traitements différenciés des problèmes de logement, on peut prendre l'expérimentation sociale qui a eu lieu sur la ZAD de NDDL. Ce furent des dizaines de logements, de toutes natures, temporaires,

³ Article 122-7 du Code pénal : « N'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace. » La révolution sociale relève donc bien de l'état de nécessité...

permanents, confortables ou extrêmement précaires, qui furent occupés ou construits pendant une dizaine d'années. Puis vint l'abandon du projet d'aéroport et le principe de réalité prit possession de la zone. Les inégalités de classes sous-jacentes aux bonnes intentions imposèrent leurs logiques. Pour rappel, le texte des six points de 2016 indiquait dans son point 3 : « *Que les nouveaux habitant-e-s venu-e-s occuper la ZAD pour prendre part à la lutte puissent rester sur la zone.* » Dans un raisonnement circulaire, les perdant-es d'une lutte ne sont pas considéré-es comme ayant pris part à la lutte, et n'ont donc qu'à déguerpir ou à être chassé-es. Le groupe dominant et leurs alliés imposèrent leur « stratégie » de normalisation pour confisquer les fruits de la victoire à coups de menaces, d'intimidations et de violences physiques et symboliques. Les projets agricoles individuels exigés par la préfecture comme allégeance à l'État, condition pour rester sur place, servirent à effectuer un tri sélectif entre les bons et les inassimilables et invendus de la zad. Les habitats des perdant-es furent détruits ainsi que leurs relations sociales. Ne restent actuellement que quelques récalcitrant-es qui subissent régulièrement les menaces des forces de répression de l'État quand ce n'est pas les actions de milices internes à l'ex-zad.

Le logement et l'habitat constituent donc un des fronts de la lutte des classes. Et selon la position occupée dans l'espace social et les intérêts spécifiques défendus, les conséquences sont diverses et contradictoires :

D'un côté, les sans-grades et les sans-dents, les sans-droits et les sans-titres, sont expulsé-es, non sans résistance parfois mais trop rarement, de leurs logements (locataires, squatteurs et squatteuses) avec le concours des institutions social, juridique et répressif. De gré et de force.

D'un autre côté, des entrepreneurs et entrepreneuses juché-es sur des projets économiques (agricole, artisanal), culturels (artistique, créatif, littéraire) ou politiques (défense des « biens communs » comme zone refuge à l'écart, un temps, du broyage des bas-côtés du social) s'installent et occupent illégalement des bâtiments ou des terrains. S'inscrivant dans la dynamique locale du « territoire », ils et elles revendiquent leur place dans l'espace géographique, assuré-es déjà d'une position dans l'espace social. Et ils et elles peuvent obtenir satisfaction, comme le montre les derniers développements sur l'ex-ZAD de NDDL (voir plus bas).

Entre ces deux zones du front de la lutte des classes se déploient des organisations et des associations prétendant assurer la médiation entre ces diverses groupes ou personnes et tentent par un travail juridique et de lobbying de faire modifier les règles d'urbanisme. Des structures (fond de dotation, foncière) sont également engagées dans la médiation financière pour assurer l'accès au foncier et à l'immobilier. Et le résultat de ces affrontements est assez prévisible en partant du constat que plus on est conforme aux règles et plus on gagne au jeu...

On apprend ainsi dans un article du 17 octobre 2024 de Ouest Rance : « *Le Département de Loire-Atlantique va signer des baux emphytéotiques de vingt-cinq ans légalisant la situation d'habitants vivant dans des bâtis de l'ex-Zad de Notre-Dame-des-Landes.* »

Jean-Luc Séchet, vice-président PS du département, en charge de l'agriculture ajoute : « *Cette régularisation se fait dans le respect du droit, de la loi. [...] On régularise des situations qui ne posent pas problème au regard du droit, des personnes qui ont un projet, qu'il soit agricole ou non.* »

Un ex-zadiste, reconverti en paisible agriculteur bio sur la ferme-vitrine de Bellevue, évoque, parlant au nom du collectif des habitant-es, le « *rêve* » de vivre durablement en paix » *sur le territoire, en toute légalité.* » (O.F. du 22 octobre). C'est le département qui prendra en charge la rénovation des bâtiments. Quid des autres personnes utilisant ce lieu (groupe vache laitière, forge, tannerie, boulangerie) ? Vont-elles être poussées vers la sortie : un deuxième tri-recyclage après celui de 2018 ?

L'ex-Greg de Bellevue peut bien évoquer de « *vieilles revendications paysannes* » concernant la possibilité de vivre et travailler sur ses terres. C'est en parfaite conformité avec ce monde capitaliste que les gagnant-es de la lutte contre l'aéroport ont prétendu combattre. Et son monde ? C'est franchement cool de se faire financer la rénovation de son habitat, ça permet de disposer librement des primes PAC qu'on récupère sur les terres « occupées » antérieurement et maintenant louées au département : même pas les charges d'emprunts pour l'achat !

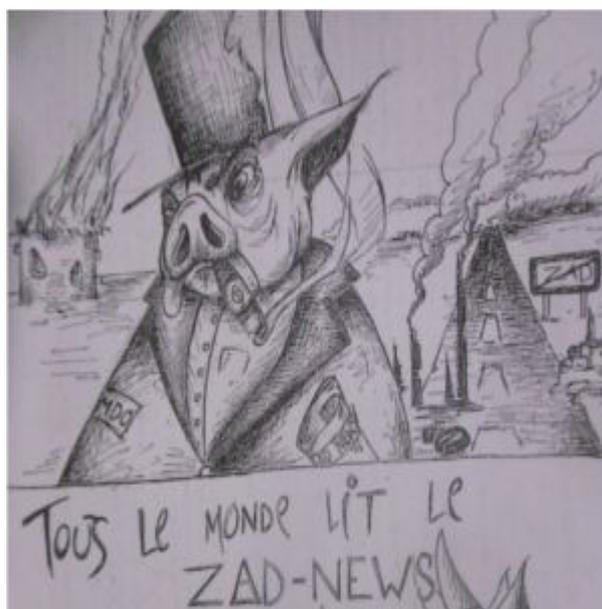
On laisse la conclusion au journaliste comme synthèse officielle de cet épisode des luttes sociales, et possible prévision sur les autres fronts où s'agitent les professionnel-les des Soulèvements de la Terre et des autres entrepreneurs et entrepreneuses de causes : « *Il faut l'admettre : l'entame est idéale pour casser l'image du ténébreux zadiste, perpétuellement anonyme et résolu à se tenir en marge de la société, entretenue par de nombreux élus – locaux ou non mais souvent classés à droite – continuant à voir d'un mauvais œil l'installation sur la zone d'une communauté portant haut des idéaux anticapitalistes.* »

Pour des maisons **actives et autonomes** !

Des habitats **non raccordés à l'État** !

Des logements **lourds** de menaces pour la propriété privée !

Des cabanes **irréversibles**



Annexe : Un exemple de formulation particulière retraduite comme parole collective, sur la liste mail accessible dès le 9 octobre 2024.

« collectif-logement-monts-darree@framagroupes.org

Objet : Collectif pour organiser défendre et réfléchir l'habitat dans les monts d'arrée

Description : Ne rejoignez ce groupe que si vous:

- voulez travailler AVEC d'autres humain.es sur la thématique/problématique de l'habitat et du logement dans les monts d'arrée. (pour tout autre thème ou si vous préférez agir seul.e n'hésitez pas à vous investir ailleurs!)

- vous acceptez la diversité qui compose ce groupe et vous concentrez sur le sujet du groupe (l'habitat, le logement).

Si vous avez un différent avec qq un.e gérez ce différent en dehors du groupe, éventuellement en demandant l'aide de personnes du groupe si besoin.

- Vous reconnaissez toutes les manières d'agir comme potentiellement utiles tant qu'elles respectent le vivant.

- vous n'êtes ni un indic ni un RG ni un gendarme et dans tous les cas vous ne diffusez pas d'informations liées à ce groupe sans le consentement des personnes concernées. »

Qui a validé cette charte de présentation de l'entité « collectif logement Monts d'Arrée » ?

Du goudron et des plumes

Selon les stéréotypes, les indésirables étaient expulsé-s des localités du Far West enrobées de goudron et de plumes, quand ce n'était pas les pieds devant...

Dans nos histoires d'expulsions possibles, il y a dissociation dans ce dispositif : certain-es sont *au bout du goudron*, et d'autres *au bout des plumes*. Aujourd'hui, les plumes ont été remplacées par les claviers...